



**HAL**  
open science

## Chantier “ Structures agraires et accès des jeunes à la terre ” revue de littérature

Charline Rangé

► **To cite this version:**

Charline Rangé. Chantier “ Structures agraires et accès des jeunes à la terre ” revue de littérature. 2018. hal-01870605

**HAL Id: hal-01870605**

**<https://hal.science/hal-01870605>**

Submitted on 12 Oct 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## CHANTIER « STRUCTURES AGRAIRES ET ACCES DES JEUNES A LA TERRE »

### REVUE DE LITTERATURE

.....  
CHARLINE RANGE - JUIN 2018

#### INTRODUCTION

Cette revue de littérature s'inscrit dans le cadre du chantier « Structures agraires et accès des jeunes à la terre ». Elle vise à alimenter la réflexion collective sur l'élaboration d'une grille d'analyse portant sur l'articulation entre structures agraires et emploi des jeunes, et sur la définition d'éléments pouvant aider à cadrer la discussion opérationnelle. Elle doit aussi permettre d'identifier quelques cas concrets permettant d'illustrer la pertinence des clés de lecture proposées. Conformément au positionnement du comité, la question des "jeunes" est envisagée ici sous l'angle des relations intrafamiliales et intergénérationnelles, en particulier autour de l'accès à la terre des jeunes. Les références bibliographiques ont été sélectionnées pour interroger l'articulation entre les transformations de ces relations et les changements agraires (à l'échelle des territoires comme des unités de production), en se concentrant sur les pays du Sud. Toutefois, plusieurs situations pourtant importantes démographiquement ou économiquement ne sont pas ou peu évoquées ici : les situations agraires chinoises et indiennes, celles de l'Afrique australe ou encore des pays du Maghreb, ainsi que de nombreuses situations en Amérique du Sud ou centrale. Les travaux sur l'Afrique sub-saharienne (principalement le Burkina Faso, le Burundi, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Kenya, le Niger, le Nigeria, le Malawi, l'Ouganda, le Rwanda, la Sierra Leone) et Madagascar, ceux sur l'Asie du Sud Est (principalement l'Indonésie et la Malaisie) et quelques travaux sur le Brésil et le Mexique forment le gros de notre corpus bibliographique, par ailleurs constitué uniquement de littérature scientifique.

La première partie propose des éléments de cadrage sur les liens entre relations intergénérationnelles et changements agraires. La seconde partie pose la question du rôle des jeunes dans la reproduction familiale. Elle traite ainsi du travail agricole familial et marchand, de la scolarisation et de l'insertion urbaine, de la pluriactivité et des différentes formes de migrations, en relation avec les dynamiques agraires. La troisième partie interroge les inégalités et l'insécurité foncières du point de vue des jeunes générations. La dernière partie est consacrée au développement des grands projets agro-industriels analysé sous l'angle de l'emploi et des processus intergénérationnels de transformation des relations autour du travail et de la terre.

La très grande diversité des situations et processus locaux interdit de généraliser à une plus large échelle les données présentées. Afin d'alléger le document, nous avons toutefois pris la liberté de ne

pas toujours préciser la région et le groupe ethnoculturel considéré; nous invitons donc le lecteur à se reporter à la bibliographie indiquée.

## 1 RELATIONS INTERGENERATIONNELLES ET CHANGEMENTS AGRAIRES : ELEMENTS DE CADRAGE

### 1.1 Définir la jeunesse

Désignés en référence à l'âge, les jeunes sont conçus comme une catégorie en soi, vue comme particulièrement vulnérable aux crises (Chauveau, 2005a). Cette définition sert des travaux à visée statistique utilisés par les institutions internationales et dans les programmes spécifiques à destination des jeunes. Plus qu'une question biologique, être jeune renvoie à une "*position relationnelle socialement et culturellement construite par rapport à d'autres générations et par rapport à des attributs et à des ressources qui confèrent une compétence sociale et un pouvoir de prise de parole*" (Chauveau, 2005a, p.26, voir aussi Christansen et al, 2006 ; Whyte, 2012). La définition de la jeunesse devient dès lors une question empirique qui relève des catégories locales de perception. La notion « d'autonomisation » est parfois employée par opposition à un lien de dépendance pour décrire les trajectoires socio-économiques de jeunes gens marquées par la tension entre autonomie et dépendance à la génération antérieure, sans présager du contenu moral et normatif que les acteurs lui attribuent (Le Meur, 2005). La notion d'*adulthood* (âge adulte, statut d'adulte), enfin, permet d'insister sur le changement de rôle et de statut au sein du groupe familial et de la communauté (Christansen et al, 2006).

### 1.2 Dépendance et autonomie au sein des groupes familiaux

#### Interpréter les relations intrafamiliales

A propos de l'Afrique sub-saharienne, l'anthropologie a montré que, plus que des groupes de parenté, les lignages étaient des institutions à la fois économiques, politico-juridiques et religieuses (Dozon, 1986). Ils sont fondés sur une double relation de dépendance entre « fils » et « pères » (ou "oncle maternel" et "neveu" dans les sociétés matrilineaires) et entre « cadet(-e)s » et « aîné(-e)s » (Balandier, 1974). Les aînés contrôlent historiquement les ressources productives et plus largement l'ensemble des relations sociales, et notamment les échanges matrimoniaux. Diverses pratiques d'adoption et d'affiliation permettent d'accroître le nombre de dépendants en fonction d'enjeux économiques et de stratégies politiques (Dozon, 1986) et renforcent la superposition des relations familiales et clientélistes (Bledsoe, 1980). Avec la baisse du taux de mortalité à partir des années 1960, la coexistence de plusieurs générations sur des durées plus longues et la multiplication du nombre de collatéraux a perturbé les cycles de transmission des pouvoirs et des biens, contribuant à la redéfinition des relations entre les hommes et les femmes et entre les générations (Quesnel et Vimard, 1989).

Fondamentalement intéressée à comprendre l'articulation entre les modes de production lignagers et les modes de production capitalistes, l'anthropologie économique marxiste des années 60-70 propose différentes interprétations de la dimension matérielle et économique des rapports lignagers en Afrique sub-saharienne. La grille d'interprétation proposée par C. Meillassoux est fondée sur le cycle d'avance/restitution du produit entre générations qui institue une "dette" des cadets envers leurs aînés (Meillassoux, 1975). Cette dette fonde, avec le contrôle de la circulation des biens et des unions matrimoniales, le pouvoir des aînés. Elaboré à propos d'économies domestiques

d'autosubsistance, le modèle de Meillassoux permet de s'interroger sur les transformations liées au développement des rapports marchands. P. Ph. Rey voit dans les rapports lignagers des antagonismes de classe fondés sur l'exploitation du travail des cadets par les aînés (Dupré et Rey, 1969). Chauveau et Richards (2008) font un pas de côté par rapport à ce débat théorique et proposent de voir dans ces deux modèles des variantes géographiquement et historiquement situées de l'organisation lignagère.

De fait, à travers le monde, les relations historiques de dépendance entre générations et entre sexes sont très hétérogènes. Certains travaux portant sur l'Asie du Sud Est ont mis en évidence une norme coutumière historique de pleine propriété des enfants, des jeunes et des femmes sur leur travail (Wong, 1983 à propos de la Malaisie ; Li, 1996 à propos de l'Indonésie). Les fonctions de production, d'épargne et d'investissement sont réalisées individuellement, seules les fonctions de consommation et de protection (*care*) lient les générations au sein des groupes familiaux. Dans des sociétés où ni l'Etat ni le marché ne jouent de rôle de sécurité ou d'assurance sociale, comme c'est le cas dans la plupart des sociétés du Sud, la fonction de protection sociale (ou de sécurité sociale) de l'institution familiale est en effet centrale; plus encore, c'est le fait de fournir ces services qui crée la relation de parenté (Attané, 2011 à propos du Burkina Faso ; Benda-Beckman, 2015 à propos de l'Indonésie). Historiquement, la prise en charge de cette fonction repose sur la propriété partagée de la terre (ibid), ou du bétail dans les sociétés pastorales (Baroin et Boutrais, 2008). Elle repose sur les transferts non marchands de terres (ou de bétail) et sur les obligations sociales attachées aux droits sur la terre (ou le bétail) héritée du lignage. La réduction des possibilités d'extension des surfaces cultivées, l'individualisation des droits d'appropriation et la marchandisation de la terre (ou du bétail) posent dès lors la question de la transformation des relations intrafamiliales de protection sociale, de la capacité et de la volonté des Etats à prendre en charge cette fonction et des différentes autres formes de support qui sont construites (Benda-Beckmann, 2015).

### **Le caractère réducteur de la notion de ménage**

Le caractère réducteur du ménage comme unité d'analyse a été largement démontré pour l'Afrique sub-saharienne (Ancey, 1975 ; Gastellu, 1980 ; Guyer, 1981 ; Guyer et Peters, 1987). Pour l'Asie et l'Amérique latine, l'hypothèse de mise en commun et de partage des ressources au sein des ménages reste par contre très commune et les travaux portant sur les relations entre transformations des relations au sein des ménages et processus plus larges de transformations agraires restent rares (Li, 1996 à propos de l'Asie du Sud Est). Pour dépasser la notion de ménage, Gastellu (1980) propose de repérer les unités économiques pertinentes relativement aux principales fonctions que sont la production, la consommation, et l'accumulation, et d'étudier les transferts entre ces unités. Pour Guyer et Peters (1987), il s'agit de combiner une analyse des *unités* et des *processus* (de production, de consommation et de distribution). Envisager ces unités économiques aussi comme des groupes d'appartenance permet de comprendre comment le contenu normatif et moral des différentes unités domestiques, des relations d'âge et de conjugalité et des schémas de résidence justifie les pratiques de production et de consommation au sein des ménages (ibid). Ces normes ont "sédimenté" au cours de l'histoire ; elles sont plurielles et en partie contradictoires ; elles peuvent être contestées et différemment articulées en fonction du contexte et des intérêts des acteurs (Li, 2014a ; Attané, 2011). Les rapports de prix mondiaux, l'accès aux intrants, les circuits de commercialisation, la disponibilité en terre et l'existence de frontières agraires, sont autant d'éléments - parmi d'autres - qui structurent ce contexte (Li, 2014a). Le ménage doit ainsi être conçu comme le lieu de rencontre d'un ensemble

changeant et éventuellement conflictuel d'intérêts, de droits et de responsabilités (Guyer et Peters, 1987).

On comprend dès lors comment les projets agricoles et les politiques foncières (redistribution foncière ou titrisation) mis en œuvre avec une vision unitaire des ménages - comme c'est souvent le cas (Razavi, 2007) - peuvent accentuer les tensions intra-familiales, contribuer à déplacer le rapport de force au profit du "chef de ménage" et/ou rencontrer l'opposition des femmes ou des jeunes gens (voir notamment Carney et Watts, 1981 et Thompson, 2010 qui montre comment au Zimbabwe le programme de confiscation-redistribution des terres et du bétail et d'intensification agricole des autorités coloniales a buté dans les années 1950 sur un violent mouvement rural de résistance des jeunes hommes et des femmes).

### **1.3 Replacer les relations intrafamiliales et intergénérationnelles dans les niveaux supérieurs d'organisation politique et économique**

Les structures domestiques ne peuvent être comprises sans référence à l'Etat et au système international (Guyer et Peters, 1987). Plus largement, il s'agit d'analyser les relations entre les différents niveaux d'organisation économique et politique (individu, groupe utérin, ménage, concession, village, province, nation, région, monde, etc). Au-delà de la parenté, il existe une pluralité de registres d'inclusion et d'exclusion des jeunes au sein des communautés d'interconnaissance et au sien des communautés imaginées plus larges (ethnie, nation, etc) (Chauveau, 2005a). Les relations intergénérationnelles sont ainsi *"enchâssées dans une trajectoire historique longue, au cours de laquelle est intervenu un faisceau de mutations dans la configuration des sociétés locales - recomposant leurs caractéristiques gérontocratiques et paysannes-, et dans la configuration de l'Etat et de la société nationale - recomposant les systèmes d'inégalités, les identités et les modes de gouvernementalité à l'échelle locale et nationale"* (ibid, p.21-22). Dans les *ejidos* au Mexique par exemple, les relations intergénérationnelles sont complètement modelées par le fonctionnement de l'institution ejidoriale qui définit au niveau local différents niveaux de citoyenneté auxquels sont associés des droits fonciers différents (Léonard, 2004).

Comprendre l'investissement des jeunes ruraux dans l'unité de production agricole familiale et plus largement dans l'agriculture implique donc de comprendre comment les formes historiques d'insertion des territoires ruraux dans l'économie nationale et internationale et les formes d'ancrage local de l'Etat modèlent les relations familiales ; les conditions d'accès aux ressources foncières ; les conditions de valorisation du travail des jeunes ; et les mobilités, à la fois celle des jeunes et des migrants dans la mesure où elles impactent les éléments précédents (Chauveau, 2005a). On comprend dès lors comment, au sein d'une même région agro-écologique, la position des jeunes ruraux peut différer. La position des jeunes Gban de Côte d'Ivoire contraste par exemple fortement avec celle de leurs voisins sierra-léonais (ibid). L'autonomie historique dont jouissait les premiers au sein d'organisations lignagères égalitaires a été renforcée par le "compromis" que l'Etat ivoirien a passé avec les jeunes autochtones dans le cadre de son soutien au développement de l'économie de plantation. Ce compromis leur ouvrait les perspectives d'une insertion urbaine en contrepartie de leur "dépossession foncière" au village au profit des migrants (Chauveau, 2005b). Les seconds sont à l'inverse restés les victimes d'un système d'exploitation du travail des jeunes gens fondé sur l'accaparement des femmes par les *big men* et sur les inégalités entre lignages dans un contexte où l'État a conféré un quasi-monopole aux chefs locaux dans la gestion des territoires - monopole qui a

été confirmé par les bailleurs de fonds dans le contexte post-conflit - et a négligé l'agriculture familiale (Richards, 2005 ; Peters et Richards, 2011). Dans ces conditions, améliorer la productivité du travail dans l'agriculture et amoindrir le rôle des *big men* dans la gouvernance locale sont deux conditions à l'amélioration des possibilités d'autonomisation des jeunes (Chauveau et Richards, 2007).

#### **1.4 Réinterroger les relations entre genre et générations avec la différenciation socio-économique et les mobilités**

##### **La notion d'aïnesse sociale, une question empirique**

En Afrique sub-saharienne, à l'échelle du siècle dernier, la monétarisation des économies rurales, le travail salarié, la scolarisation, et les changements politiques associés à la colonisation, à l'indépendance et à la démocratisation ont transformé en profondeur les relations entre genre et générations. Le développement du travail salarié et les migrations ont en partie permis aux jeunes hommes de gagner leur autonomie matrimoniale (Dozon, 1986, Berry, 1989) et ont ouvert de nouvelles voies d'accès à l'aïnesse sociale en dehors du cadre lignager (Le Meur, 2005, à propos de la région centrale du Bénin; Attané, 2011 à propos du Burkina-Faso). La réussite économique ou politique et la possibilité de mobiliser de vastes réseaux sociaux est ainsi venue concurrencer les critères d'âge et d'antériorité (Berry, 1989, Attané, 2011). Dans des sociétés où le langage et les pratiques de la sorcellerie constituent un véritable instrument de contrôle social, les cultes et les églises luttant contre ont offert - et continuent à offrir - aux jeunes un moyen de s'émanciper en partie de la tutelle des aînés, parfois dès le début du XX<sup>e</sup> siècle (Dozon, 1986) et de justifier des pratiques et revendications foncières qui seraient contestées dans le cadre lignager (Chauveau, 1997). L'affiliation politique (Chauveau, 2005b à propos de la Côte d'Ivoire), l'accès aux dispositifs de l'aide au développement (Le Meur, 2005 à propos du Bénin), l'avantage que confère l'éducation dans l'accès à l'administration juridique et foncière (Woodhouse et al, 2000 à propos des ranchs au Kenya) sont autant de nouvelles ressources à travers lesquelles les jeunes hommes peuvent s'émanciper du contrôle des aînés sur la terre.

Par ailleurs, le développement des cultures de rente puis les politiques d'ajustement structurels ont creusé la différenciation socio-économique au sein des sociétés paysannes (Bernstein, 2010; Bryceson, 2002). On doit dès lors s'interroger sur l'autorité dont peuvent jouir les pères dans les ménages précaires et sur leur capacité à contrôler le travail des jeunes (tout comme celui de leurs frères et sœurs cadets et de leurs épouses) (Attané, 2011 à propos du Burkina Faso). Ainsi le fonctionnement gérontocratique des sociétés du Sud, très souvent postulé et mobilisé pour expliquer les difficultés des jeunes à s'insérer dans l'agriculture (voir notamment Whyte, 2012, 2015) mérite d'être interrogé empiriquement au regard de la différenciation socio-économique.

##### **Analyser conjointement les relations de genre et de génération**

L'analyse des relations entre générations est indissociable de l'analyse des relations entre les genres (Guyer, 1981; Attané, 2011 ; Whyte, 2015). D'une manière générale, toute société détient un certain degré de bilatéralité qui élargit le champ des stratégies individuelles et collectives en permettant à l'autre ligne de faire contrepoids (Dozon, 1986). Un fils peut ainsi se séparer de son groupe de filiation pour aller s'adjoindre au lignage de sa mère. Plus largement, dans de nombreuses sociétés polygyniques africaines, l'unité formée par la mère et ses enfants constitue une unité à la fois cognitive (elle a un nom), socio-économique et juridique (Goody, 1958; Guyer, 1981; voir aussi la notion de *house-property complex* dans les travaux sur l'Afrique australe et l'Afrique de l'est). Il est

ainsi fréquent que dans les sociétés patrilineaires la terre soit héritée à l'échelle des groupes utérins, de même que le bétail dans les sociétés pastorales d'Afrique de l'Ouest (Bruijn, 1997) ou d'Afrique australe et de l'Est (Oboler, 1994). Cela conduit à resserrer les liens de solidarité entre frères et sœurs utérins, et plus largement au sein de la parenté utérine.

Depuis les années 1980, la valorisation des réseaux de la parenté utérine se trouve doublement renforcée par l'urbanisation et par la plus grande instabilité matrimoniale, en Afrique (Dozon, 1986) comme en Inde (Agrawal, 2003). Pour les hommes, cette plus grande instabilité matrimoniale et le recul de l'âge au mariage traduisent des situations de précarité dans des sociétés où le mariage reste encore le principal marqueur du statut d'adulte (Berckmoes et White, 2015 à propos du Burundi ; Burnot et al, 2016 à propos de Madagascar ; Golaz, 2007 à propos des Gusii du Kenya, Rangé, 2017 à propos de la Guinée Forestière, Richards, 2005 à propos de la Sierra-Leone).

Cette plus grande instabilité matrimoniale peut s'expliquer par l'autonomie économique souvent gagnée par les femmes avec le développement des cultures commerciales, par l'intensification des migrations masculines, par la précarisation des économies agricoles familiales ou encore par les migrations urbaines et la scolarisation des femmes (Agrawal, 2003 à propos des migrations masculines en Inde ; Antoine et Marcoux, 2014 pour l'Afrique sub-saharienne ; Marchal, 1987 à propos des Mossi du Burkina Fasso ; Quesnel et Vimard, 1989 à propos des groupes autochtones dans les économies de plantation du Togo et de la Côte d'Ivoire). En Afrique sub-saharienne, cette instabilité se trouve renforcée par la rapide augmentation du taux d'informalité des unions observée dans la plupart des systèmes matrimoniaux du continent (Antoine et Marcoux, 2014). La formalisation des unions marquait en effet l'engagement de la parentèle des époux dans la relation matrimoniale et lui garantissait un certain degré de stabilité. Le recul de la formalisation des unions reflète la perte relative d'autorité des aînés, la plus grande précarité des jeunes hommes et les stratégies respectives des pères et des fils pour accéder au foncier et à la main d'œuvre dans un contexte de compétition foncière (Golaz, 2007 à propos du Kenya ; Chauveau, 1997 à propos de l'Ouest de la Côte d'Ivoire ; Quesnel et Vimard, 1989 à propos du Togo et de la Côte d'Ivoire).

Le recul de la formalisation des unions en Afrique sub-saharienne confère une plus grande responsabilité aux femmes dans la prise en charge de leurs enfants. Mais il fragilise dans le même temps leur position, et celle de leurs enfants, dans leur parentèle et dans celle de leurs maris, en particulier en ce qui concerne l'accès à la terre (Attané, 2011 ; Berckmoes et White, 2015 à propos du Burundi ; Whyte et Acio, 2017 à propos du nord de l'Ouganda). Dans ces conditions, la réflexion sur les conditions d'insertion des jeunes demeure indissociable d'une réflexion sur les conditions d'accès au foncier des femmes (ce que Guyer avait déjà identifié en 1981).

## **1.5 Changements agraires et dynamique des transferts de droits**

### **Le compromis foncier-travail familial-protection**

Au sein des groupes familiaux, les droits fonciers sont enchâssés dans une multiplicité de relations d'échange et d'obligations qui rend difficile l'interprétation des transferts de droits (Berry, 1988). Colin (2008) propose une méthode d'ethnographie descriptive des droits fonciers qui vise en partie à en rendre compte. Les différents travaux portant sur les transferts intra-familiaux de droits invitent à considérer ces transferts comme le résultat d'un compromis entre l'accès à la terre, le travail et la protection sociale.

En Afrique de l'Ouest, les droits fonciers supérieurs associés à la fonction de gestionnaire du patrimoine foncier familial (par exemple héritage des plantations, droit d'en créer de nouvelles, droit de transférer une parcelle contre du numéraire, etc) s'accompagnent de devoirs de prise en charge des autres membres du groupe familial (Soro et Bignebat, 2009 à propos de la basse Côte d'Ivoire ; Rangé, 2017 à propos de la Guinée Forestière). La délégation de droits d'usage et/ou d'aménagement aux jeunes et aux femmes ne s'interpréterait ainsi pas tant comme un droit intrinsèque de ces derniers sur la terre mais plutôt comme une réponse du chef de famille à ses devoirs vis à vis de ses dépendants visant à éviter une prise en charge financière. Différentes études conduites en Afrique sub-saharienne et à Madagascar montrent par ailleurs que le père (ou la mère) conserve les droits d'administration des parcelles dont il a délégué les droits d'usage ou d'aménagement à ses enfants, et donc se réserve le droit de reprendre la parcelle en cas de désaccord. Cela peut s'interpréter comme un moyen de s'assurer que les enfants remplissent leurs obligations sociales (Burnot et al, 2016 à propos de Madagascar ; Golaz, 2007 à propos des Gusii du Kenya ; Rangé, 2017 à propos de la Guinée Forestière ; André et Platteau, 1998 à propos du Rwanda).

De la même manière, le contrôle du travail des différents membres du groupe domestique a pour contrepartie l'obligation pour le chef de ce groupe d'assurer les charges qui pèsent sur le groupe (Quesnel et Vimard, 1989 à propos de la Côte d'Ivoire). Lorsque celles-ci ne sont plus assurées, les femmes et les jeunes peuvent légitimement revendiquer une plus grande jouissance de leur force de travail. Dans les normes locales en Afrique de l'ouest, l'investissement en travail justifie d'être compensé en retour, éventuellement de manière différée dans le temps. Cela permet en particulier de justifier un droit sur les arbres plantés (Berry, 1988).

A propos de l'Indonésie, Li (1996, 2004b) montre comment les parents ont pu encourager leurs enfants à planter des cacaoyers en espérant ainsi les ancrer près de l'unité familiale afin qu'ils les soutiennent une fois devenus âgés. A propos du Rwanda, André et Platteau (1998) considèrent que c'est le sentiment d'insécurité des pères quant à leur prise en charge suite à l'égalisation des statuts entre les fils qui les pousse à retenir de la terre comme épargne de prévoyance (plutôt qu'à la céder à leurs fils). En Inde, Agarwal (2003) explique que de nombreuses femmes préfèrent laisser leur part de l'héritage foncier à leurs frères qui sont, en l'absence d'un système de sécurité sociale, leur principale source de protection en cas de divorce. Inversement, il est connu que la légitimité des revendications foncières des femmes est étroitement liée, en Afrique sub-saharienne, à la manière dont elles remplissent leurs obligations sociales envers leurs maris et leurs autres parents (Whitehead et Tsikata, 2003).

### **L'individualisation des droits d'usage et d'appropriation: un processus non linéaire**

La double fonction à la fois productive et socio-politique du foncier (accueil des migrants pour renforcer le groupe, maintien de l'intégrité territoriale pour les générations futures) explique historiquement l'empilement de multiples unités foncières dans de nombreux systèmes coutumiers, comme cela a été bien montré pour l'Afrique de l'Ouest (Chauveau et al, 2006). La théorie évolutionniste de la propriété foncière - la pression foncière et la commercialisation de l'agriculture conduirait à l'individualisation, puis à la privatisation et à la marchandisation des droits sur la terre - a été largement remise en cause (Platteau, 1996). Même dans les situations de forte pression foncière et d'intégration poussée aux échanges marchands, la terre reste généralement administrée à un niveau supérieur à l'unité d'exploitation, au niveau d'un groupe de parenté élargi, où au moins un droit de regard persiste (Chauveau et al, 2006).



Les changements démographiques, l'urbanisation, l'intensification des échanges marchands et les politiques de titrisation et d'enregistrement de droits sont autant de facteurs favorables aux processus d'individualisation des droits (au sens de restriction du groupe d'ayants-droits) (Quan, 2007). Mais ces processus sont très inégaux et non linéaires (ibid). D'une manière générale, les travaux restent souvent trop peu précis sur la définition de termes tels que le groupe familial et le segment de lignage pour véritablement juger du degré d'individualisation des droits fonciers (Lavigne Delville et al, 2017).

Plusieurs phénomènes sont bien documentés, tels que l'individualisation des droits d'appropriation associée au développement des plantations pérennes en Afrique de l'Ouest (Dozon, 1986 ; Chauveau, 1995 et 1997 ; Quesnel et Vimard, 1989) ou à la densification démographique au Niger ou au Burkina Faso (Diarra et Monimart, 2006 ; Tallet, 2007) ; la délégation de droits d'usage aux épouses et aux jeunes avec le développement des cultures commerciale (Bologo, 2007 à propos des Bobo du Burkina Faso ; Pallière et al, 2018 à propos des Limba du Sierra Leone ; Soro et Colin, 2008 et Colin et Bignebat, 2009 à propos de la basse Côte d'Ivoire), pour préserver la force de travail du groupe domestique ou se décharger d'une partie des obligations de prise en charge ; le changement des règles d'héritage avec le développement des plantations pérennes (d'une transmission collatérale vers un mode de transmission vertical dans les systèmes patrilineaires, accentuation de la tendance à la bilatéralité voir préférence des transmissions aux fils plutôt qu'aux parents utérins dans les systèmes matrilineaires (Amanor, 2010).

Dans l'est ghanéen au contraire, le développement des cultures pérennes a pu conduire à l'éviction des fils de l'accès à la terre à travers la substitution du travail familial par du travail salarié (ou du métayage) (Amanor, 2010). De nombreux travaux montrent en outre comment la valeur commerciale nouvelle d'une culture a pu conduire à l'éviction des femmes de l'accès aux écosystèmes concernés, ou comment cela a pu les contraindre à un surplus de travail aux dépens de leur propre revenu (Whitehead, 2003 à propos de l'Afrique sub-saharienne ; voir notamment Carney et Watts, 1991 qui montrent comment en Gambie le registre de la "subsistance du ménage" a été utilisé par les hommes pour détourner à leur profit et au détriment de leurs épouses les projets coloniaux de riziculture irriguée). En Malaisie, l'augmentation des revenus des ménages ruraux avec la révolution verte s'est accompagnée, concomitamment à la promotion par l'Etat des valeurs islamiques, d'une dépréciation de la place reconnue aux femmes dans le ménage et a justifié qu'une plus grande part de l'héritage soit allouée aux hommes (Hart, 1991). Enfin, la tendance à l'individualisation des droits sur les ressources naturelles (fruits des arbres "naturels" ou sub-spontanés), jusqu'alors d'accès libre pour les membres de la communauté, est documenté dans différentes régions. Il se fait au détriment des jeunes et des femmes qui tiraient parfois une partie substantielle de leurs revenus de ces ressources (Diarra et Monimart, 2006 à propos du Niger ; Rangé, 2017 à propos de la Guinée Forestière).

### **Les tensions entre générations au sein des groupes domestiques**

Les rapports de dépendance des jeunes gens à leurs aînés dans l'accès et le contrôle de la terre et du travail sont plus ou moins conflictuels. On observe aussi bien des situations dans lesquelles les normes foncières portées par les aînés sont contestées par les jeunes et où le ressentiment de ces derniers domine (Chauveau, 2005b pour l'ouest ivoirien ; Kouamé, 2010 à propos de la basse Côte d'Ivoire ; Bologo, 2007 pour l'ouest du Burkina Faso ; André et Platteau, 1998 à propos du nord du Rwanda). On observe aussi des situations dans lesquelles les normes foncières sont partagées et où les tensions entre générations sont régulées (Soro et Colin, 2008 à propos de la basse Côte d'Ivoire ; Rangé, 2017 à propos de la Guinée Forestière ; Whyte et Acio, 2017 à propos du nord de l'Ouganda).

Ces différences peuvent s'expliquer par le contexte socio-économique, par l'existence de contreparties aux restrictions dans le contenu des droits imposées aux jeunes qui leur permettent de gagner leur autonomie, et par celle d'alternatives leur permettant de ne pas dépendre uniquement du groupe familial pour accéder aux moyens de production (Chauveau et al, 2006).

## 2 LOGIQUES DE REPRODUCTION FAMILIALE, TRAVAIL DES JEUNES ET MIGRATIONS

### 2.1. Le rôle économique assigné aux enfants

En fonction des territoires, des groupes et des ménages, la fonction économique assignée aux enfants n'est pas la même. Il importe ainsi de considérer les fondements matériels de la reproduction familiale au regard de l'insertion du territoire dans l'économie nationale et internationale, du rapport des sociétés locales à la citoyenneté nationale et de la différenciation socio-économique interne aux sociétés rurales.

#### **La mobilisation du travail agricole familial, clé de la reproduction des familles au niveau des frontières agraires**

C'est sans doute dans les diasporas de migrants au niveau des frontières agraires que le rôle des enfants dans la fourniture du travail agricole est le plus évident. La capacité du migrant à s'approprier des droits sur la terre dépend alors de sa capacité à mobiliser le travail familial, en particulier celui des jeunes générations (fils et filles, neveux). Marchal (1987) montre ainsi comment l'individualisation extrêmement poussé des processus de production en pays mossi au Burkina Faso a pour pendant la reconstruction des grands groupes domestiques dans les zones de frontières de l'Ouest du Burkina et de la Côte d'Ivoire.

Les migrants peuvent alors se constituer un patrimoine foncier dispersé le long des différentes étapes du front pionnier et le redistribuer aux jeunes de leur parentèle selon un schéma de "clientélisme domestique" (Chauveau, 1995, à propos du front pionnier cacaoyer ivoirien ; voir aussi Tallet, 2007 à propos de la nouvelle zone de colonisation cotonnière au Burkina Faso). Dans les fronts pionniers d'Amérique centrale et du Sud, la très forte asymétrie des rapports sociaux conduit plutôt les migrants à mettre les terres sur le marché foncier après les avoir converties en pâturages, transférant ainsi la propriété des terres défrichées à des entrepreneurs urbains aisés (cas des ventes de terres au Brésil, Arnauld de Sartre, 2005) ou transférant leur usage à travers des contrats de métayage inversé extrêmement inégalitaires (Cochet et al, 2010 à propos du Mexique). La migration s'impose alors comme le seul moyen de réaliser une reproduction sociale à l'identique et d'espérer pouvoir céder de la terre aux fils (Arnauld de Sartre, 2005).

Arnauld de Sartre (2005) montre comment le constat d'un "exode rural" souvent fait à propos des fronts pionniers en Amazonie brésilienne doit être reconsidéré au regard de la différenciation des logiques familiales des migrants. Identifiant plusieurs types de logique familiales en fonction du contenu et de la durée des transferts entre parents et enfants (travail agricole, terres, monétaires, services de *care*, etc), de l'investissement dans la scolarisation des enfants et de la pratique d'activités non agricoles (mines, villes, divers statuts de salariat, etc), il réfute l'analyse selon laquelle l'alternative d'évolution des fronts pionniers opposerait l'exode rural à la "professionnalisation de l'agriculture".

## Du travail agricole familial à l'insertion urbaine/dans les pays du nord?

Dans les régions où l'économie agricole a permis un début d'accumulation paysanne, on observe souvent un changement de rôle assigné aux enfants dans les familles (du moins autochtones), et plus globalement dans la société. Celui-ci ne porte plus sur la participation à la production agricole mais sur l'insertion dans les secteurs urbains permise par la scolarisation.

Ce constat assez général aux pays du Sud (Whyte, 2010 ; 2015) a été bien documenté pour les économies de plantation d'Afrique de l'Ouest (Berry, 1985 ; Chauveau, 1995, 2005b ; Quesnel et Vimard, 1989). A propos de l'ouest nigérian, S. Berry (1985) a montré comment les relations d'alliance, de clientèle et de descendance avaient été réorientées vers l'accès au travail salarié en ville, et vers la construction de droits sur les ressources que ce travail offre. Elle lie cette recherche d'insertion urbaine au fonctionnement rentier de l'Etat nigérian (aux enjeux d'accès à la rente pétrolière de l'Etat) et à l'investissement nécessaire dans les relations sociales pour s'assurer l'accès aux ressources, y compris foncières.

D'une manière générale, malgré les faibles opportunités d'insertion urbaine, l'héritage colonial et post-colonial d'un accès à l'éducation permettant un accès privilégié aux ressources de l'Etat explique les aspirations scolaires des jeunes et de leurs parents dans de nombreuses sociétés rurales (Berckmoes et White, 2015 à propos du Burundi). Cet intérêt est aussi à mettre en relation avec l'attrait pour les droits auxquels est censée ouvrir la citoyenneté nationale (voir notamment Rigg et Vandergeest, 2012 pour l'Asie du SE). Cet attrait pour l'école formelle gagne jusqu'aux sociétés pastorales d'Afrique de l'Ouest qui ont pourtant longtemps joué de leur marginalité par rapport à l'Etat pour garantir leur reproduction sociale pastorale. Pour ces sociétés confrontées à des mutations foncières d'ampleur et de plus en plus exposées aux crises climatiques, l'accès à la citoyenneté nationale devient en effet une condition à leur maintien (Ancey et al, 2016). L'incapacité à financer les parcours scolaires et l'insertion urbaine, ainsi que le manque de réseau social, continuent néanmoins à expliquer les très forts taux de déscolarisation dans les pays du Sud (Li, 2014b à propos de l'Indonésie; Berckmoes et White, 2015 à propos du Burundi; Diarra et Monimart, 2006 à propos du Niger ; Ryan, 2018 à propos du Laos).

Parce qu'elles requièrent un investissement des revenus tiré de la terre, les migrations vers les pays "du nord" peuvent s'analyser d'une manière assez similaire. Au Mexique, Del Rey et Quesnel (2009) montrent que la migration vers les Etats-Unis s'impose comme une ressource que quelques chefs de familles dotés d'un important patrimoine foncier gèrent en créant des relations d'obligations/protection vis à vis du migrant, d'abord à leur profit et à celui des membres de leur famille, puis à celui des autres familles, afin de renforcer leur position et leur pouvoir auprès des institutions locales. Dans les villages soninkés de la moyenne vallée du fleuve Sénégal des années 1970, les aînés réinvestissaient une partie des envois des migrants internationaux pour financer les prochaines migrations et les mariages afin de se créer des droits sur les revenus de cette migration (Weigel, 1982).

Ces transformations du rôle assigné aux enfants conduisent à la substitution du travail familial par du travail marchand et favorisent la marchandisation de la terre. Ce travail peut être fourni par les groupes domestiques des migrants (comme en Côte d'Ivoire ou au Burkina Faso pendant la phase de colonisation foncière par exemple), ou reposer sur la différenciation socio-économique interne, comme en Indonésie par exemple (Whyte, 2015). Dans les régions de plantations de ce dernier pays,

ou dans celles de la révolution verte, les enfants des ménages propriétaires terriens aisés sont les seuls à pouvoir hériter jeune de la terre. Scolarisés, ils sont à la recherche d'un travail salarié et préfèrent mettre la terre sur le marché du métayage ou de la location. Au Liberia et au Sierra Leone, la classe de planteurs issue des chefs coutumiers envoie ses enfants à l'école tandis qu'elle profite des règles locales pour exploiter le travail des jeunes des lignages dominés (Peters et Richards, 2011). Au Mexique, les stratégies de capitalisation des migrants dans le bétail s'accompagnent d'une transformation des contrats intergénérationnels (les migrants fournissent le capital vif et les parents le travail). Elles renouvellent le métayage d'élevage, sous une forme éventuellement intrafamiliale, en renforçant les processus d'accumulation différentielle au sein de la société paysanne (Léonard et al, 2004).

Le rôle assigné aux enfants dans la participation au travail familial continue toutefois de dominer dans de nombreuses régions. Les processus d'accumulation paysanne ne sont ainsi pas tous aussi inégalitaires que ceux décrits précédemment, en particulier lorsque l'accès aux marchés n'est pas trop risqué - ce que Bernstein (2010) qualifie de "middle-peasant strategy" - et que l'accès à la terre reste aisé (voir par exemple les planteurs d'hévéa en Indonésie décrit par Li, 2014a). Par ailleurs, les tentatives d'insertion urbaine, ou celles d'insertion dans les circuits les plus rémunérateurs de la migration, peuvent reposer sur l'offre de travail agricole d'au moins un des enfants, pour financer l'insertion ou pour prendre en charge les parents (l'aîné des fratries en Côte d'Ivoire (Quesnel et Vimard, 1989), ou au contraire le dernier dans les fronts pionniers amazoniens, Arnould de Sartre, 2005)). S'il existe des situations de sortie complète de la famille de l'agriculture (voir notamment Tallet, 2007 à propos des colonies du Mexique), il convient donc de ne pas opposer stratégies d'insertion urbaine (ou dans la migration vers les pays du nord) et maintien de "l'exploitation" agricole familiale. Enfin, dans les régions où il n'y a pas eu de gains de productivité du travail, où le caractère lignager et non marchand de la terre se maintient et où la différenciation socio-politique des lignages reste faible, le principal enjeu des rapports internes aux groupes domestiques reste la captation du travail familial des cadet(-e)s par les aîné(-e)s (voir notamment Pallière et al, 2018 à propos du nord de la Sierra Leone).

### **Quand les parents ne parviennent plus à valoriser le travail des jeunes**

De nombreux auteurs décrivent des situations où le manque de terres, d'équipement ou de capital circulant ne permet plus aux parents de valoriser réellement le travail agricole de leurs enfants (voir par exemple Ouedraogo et Tallet, 2014 à propos de l'ouest du Burkina Faso ; Diarra et Monimart, 2006 à propos du Niger ; Li, 2014b à propos de l'Indonésie; André et Platteau, 1998 à propos du Rwanda; Ryan, 2018 au Laos; Whyte et Acio, 2017 dans le nord de l'Ouganda, Hart, 1991 à propos de la Malaisie). Cela contraint les jeunes à une indépendance économique et spatiale précoce. Ils cherchent à vendre leur force de travail sur place auprès des ménages agricoles mieux dotés en ressources agricoles, mais la demande locale de travail agricole et les salaires proposés sont souvent trop faibles. Les jeunes sont alors obligés à se retourner sur les circuits de migration facilement accessibles mais faiblement rémunérateurs (Whyte, 2015 à propos de l'Indonésie). Les relations entre employeurs et employés (niveau de salaire, conditions des prêts, etc) peuvent toutefois être très variables d'un village à l'autre, en fonction de l'histoire locale du peuplement et de l'appropriation foncière et de l'intensité des liens de parenté entre employeurs et employés (Pincus, 1996 à propos de Java en Indonésie).

Les migrations de travail, même faiblement rémunératrices, ne se justifient toutefois pas toujours - loin de là - par l'incapacité des parents à valoriser le travail des jeunes. Elles peuvent aussi résulter

d'un "trade-off" entre le coût d'opportunité de la main d'œuvre agricole et les revenus qu'il est possible de gagner en migration (voir notamment Rigg, 2007 à propos du Laos qui insiste sur l'imbrication des dimensions économiques, sociale et culturelles de la migration). On observe par ailleurs beaucoup de situations "intermédiaires" : les jeunes continuent à travailler en partie pour leurs parents et cherchent dans le même temps à tirer parti des opportunités de travail agricole salarié, des activités de commerce et de transport de produits agricoles, et/ou de la migration temporaire pour gagner de quoi accéder à la terre sur les marchés fonciers (Burnot et al, 2016 à Madagascar ; Rangé 2017 en Guinée Forestière ; Whyte et Acio, 2017 en Ouganda ; Berckmoes et White; 2015 au Burundi). Un équilibre - ou un jeu - subtil s'instaure autour de la répartition du revenu; entre l'accumulation personnelle des jeunes et la participation aux besoins du ménage qui permet de maintenir l'appartenance au groupe familial.

### **Densification du maillage urbain, ajustements structurels et pluriactivité**

En Afrique sub-saharienne, la diversification de l'économie rurale, souvent qualifiée de *deagrarianization* dans les travaux anglophones, résulte de la densification du maillage des villes secondaires et du développement associé du vivrier marchand (Chaléard, 1996). Elle s'inscrit dans le contexte des ajustements structurels qui ont précipité le déclin des filières agro-exportatrices (qui avaient permis un début d'accumulation paysanne) et qui ont renforcé les besoins en numéraires (pour payer les services de santé et d'éducation) (Bryceson, 2002). Mais le développement urbain (infrastructures, services, marchés publics, etc) reste trop déséquilibré au profit des métropoles pour que l'emploi et les revenus ruraux puissent véritablement en profiter (Magrin, 2013).

La pluriactivité s'impose alors souvent aux jeunes de ce continent comme une étape dans une trajectoire marquée par la précarité (Berckmoes et White, 2015 à propos du Burundi). Dans les régions sahéennes, la diversification des activités, sur place ou en migration, a offert plus d'opportunités aux jeunes hommes qu'aux jeunes femmes (Diarra et Monimart, 2006 à propos de sociétés agraires du Niger ; Bruijn, 1992 à propos des sociétés pastorales peules du Mali). En Asie du Sud Est par contre, la migration urbaine des jeunes femmes (en Thaïlande notamment) est très importante et peut, en cas de réussite (qui reste très incertaine), changer le statut des femmes au village (Rigg, 2007 à propos du Laos).

D'une manière générale, la disposition d'un revenu personnel qui n'est plus lié au foncier - et donc à ceux qui le contrôlent - allège la dépendance des jeunes et des femmes au chef de ménage (Bryceson, 2002 de manière générale en Afrique sub-saharienne, confirmé par Whyte et Acio, 2017, pr le nord de l'Ouganda ; Quesnel et Vimard, 1989).

### **2.2. Migrations et mobilités: multi-localisation ou marginalisation?**

Certaines mobilités permettent au migrant d'entretenir son appartenance au groupe familial et à la communauté d'origine à travers des transferts matériels et immatériels. D'autres au contraire constituent des ruptures et témoignent d'une marginalisation. Rien n'est toutefois jamais définitif en la matière, la migration se concevant mieux comme un processus d'autant plus incertain que la capacité des parents à la financer est faible (Rigg, 2007).

### **Transferts et régulation des mobilités: la multi-localisation**

Développée dans le cadre des études andines des années 1970 pour décrire l'étagement altitudinal des sites d'habitat et de production, la notion "d'économie d'archipel " a été reprise plus largement pour caractériser l'importance prise par les migrations dans les économies rurales, en

particulier entre les villes et les campagnes (voir notamment Gastellu et Marchal 1997). Les notions associées à la multi-localisation, "l'archipel familial" (Léonard et al, 2004), les "territoires multi-situés" (Rouilleau-Berger, 2011) ou les "systèmes familiaux multi-localisés" (Freguin-Gresh et al, 2015) insistent sur les transferts entre les lieux (personnes, travail, argent, produits, etc) ; sur les relations d'obligations/protection qui se créent à travers la migration entre le migrant et son groupe familial d'origine ; et sur les normes qui régulent les mobilités et permettent d'entretenir, en les renouvelant, les relations intrafamiliales et communautaires. Dans ces conditions, la migration ne constitue pas une rupture avec l'unité agricole familiale ; elles se renforcent au contraire mutuellement. Les relations sont toutefois très dynamiques: au Mexique, dans les nombreux cas où le patrimoine foncier s'avère insuffisant, la première migration engage effectivement une "dette" du jeune envers ses parents, mais une fois cette "dette" payée, la migration suivante peut être libre de toute obligation (Del Rey et Quesnel, 2009).

Certains auteurs considèrent que le constat "d'exode rural" dans l'Amazonie brésilienne est lié à une vision faussée des faits migratoires qui minimise l'ampleur et l'intensité des pratiques de mobilité et permet mal d'observer les relations de complémentarité entre les différents espaces (Nasuti et al, 2013 ; Arnould de Sartre, 2005). Nasuti et al (2013) montrent ainsi comment les populations quilombolas (descendants d'esclaves marrons) valorisent la mobilité des différents membres de la famille pour profiter des ressources de différents espaces ruraux (droits de pêche, droits sur la terre, mais aussi aides sociales spécifique aux populations rurales) et urbains (services d'éducation et de santé). Ils montrent le rôle que jouent dans ces pratiques de mobilité la sécurité foncière gagnée à travers la reconnaissance par l'Etat brésilien de leur territoire, et le processus qui s'en est suivi de formalisation de règles visant à définir qui conserve ses prérogatives au sein de la communauté (les mobiles) et qui les perd (les migrants).

En Amérique du Sud et centrale, les politiques sociales jouent un rôle important sur les pratiques de mobilité, en incitant à laisser une partie de la famille au village pour bénéficier des aides rurales (ibid ,Léonard et al, 2004). En Afrique sub-saharienne, dans un contexte où l'école (ou la formation professionnelle) permet de masquer l'ampleur du sous-emploi, les famille urbaines remplissent une fonction de sécurité sociale, contenant ainsi les marginalisations potentielles mais ne fournissant souvent que le minimum vital à leurs membres (Dozon, 1986). L'investissement des revenus urbains dans l'agriculture (patronale ou à travers des arrangements de travail intra-familiaux) permet de gérer la précarité de ces revenus (Bryceson, 2000).

### **Migrations et marginalisation**

A propos d'une partie des jeunes ruraux libériens et sierra-léonais, Chauveau et Richards (2007) parle d'hypermobilité pour qualifier une incapacité à s'intégrer dans les communautés locales. Pour ces jeunes, le lignage n'est plus qu'une institution d'exploitation de leur travail; il ne joue pas de fonction de protection. Ces jeunes célibataires se retrouvent dans les mines artisanales ou les plantations industrielles. Ils y sont les victimes d'un nouveau système clientéliste qui fonctionne sur la base de contrats de métayage particulièrement inégalitaires (Richards, 1996 ; Fanthorpe et Maconachie, 2010). Dans un autre contexte, Moritz et al (2011) montre comment les jeunes bergers salariés du nord Cameroun se retrouvent pris dans des relations très asymétriques avec leurs patrons. Il montre la distinction qui s'opère entre d'une part les bergers mariés qui parviennent avec l'aide de leur femme à améliorer leur situation, et d'autre part les nombreux jeunes célibataires qui se réfugient dans une culture de la consommation, dans une "culture de gang", comme palliatif à leur incapacité à

s'insérer dans les cadres de l'économie morale pastorale (Richards, 1996 propose également une analyse de cette "culture de gang" dans le cas des jeunes exclus sierra-léonais).

### **3 UNE GENERATION EN PROIE AUX INEGALITES ET A L'INSECURITE FONCIERE?**

#### **3.1 Jeunes et marchés fonciers**

##### **Les enjeux des marchés fonciers et de leur régulation**

Le développement des marchés fonciers est attesté dans de nombreuses régions du Sud. Ce développement se fait selon des rythmes variables et parfois très rapides (voir notamment Li, 2014b à propos de l'Indonésie). Il pose une triple question d'efficacité, d'équité, et de sécurité (Lavigne Delville et al, 2017). Il interroge également les transformations des relations de solidarité intrafamiliale, les obligations sociales qui sont attachées aux droits sur la terre n'étant pas les mêmes lorsque la terre est héritée ou lorsqu'elle est achetée (ibid, Lavigne Delville et al, 2017 ; André et Platteau, 1998 ; Li, 1996, 2004 ; voir aussi Moritz, 2012 à propos du bétail dans les sociétés pastorales).

Les effets excluant de la marchandisation foncière pour les jeunes générations sont souvent pointés du doigt (Quan, 2007 ; White, 2012). Des analyses contextualisées sont néanmoins nécessaires au regard de la diversité des trajectoires des jeunes et de celle des processus d'émergence des marchés fonciers et de leurs configurations, entre des configurations équilibrées mettant en relation des acteurs villageois socio-économiquement peu différenciés et d'autres nettement plus asymétriques où l'influence des acteurs urbains, des élites nationales ou des migrants internationaux est forte.

Il existe un enjeu important à dépasser la polarisation des débats autour de la question des marchés fonciers, entre les partisans de leur promotion comme instrument de lutte contre la pauvreté et leurs opposants qui veulent protéger les pauvres de la perte de leurs terres et des marchés (Colin et Woodhouse, 2010; Hall et al, 2011). La question devient dès lors celle de la régulation des marchés fonciers ; celle de la sécurisation des transactions foncières d'une part (avec un enjeu de paix sociale) ; celle de la concentration et des inégalités foncières ; et celles de l'efficacité comparée des agricultures de firme, des agricultures entrepreneuriales et des agricultures familiales (Lavigne Delville et al, 2017).

##### **Renouvellement des formes d'accès au foncier ou exclusion?**

Les effets des marchés fonciers sur l'accès à la terre des jeunes sont très variables en fonction des acteurs et du contenu des transactions. Dans l'amazonie brésilienne ou dans les colonies du Mexique (où les ventes se pratiquent par lots de 50 ha), les marchés de l'achat-vente sont profondément asymétriques, au profit des riches propriétaires urbains de bétail. Ceux qui disposent d'un patrimoine foncier peuvent par sa vente financer une diversification des activités plutôt que d'avoir à fractionner le lot entre tous les héritiers et d'avoir à les installer sur des surfaces trop réduites (Tallet, 2007). En Afrique de l'Ouest, dans toutes les situations où les jeunes et les femmes sont en concurrence avec des acteurs mieux dotés en ressources (migrants aisés, acteurs urbains), en particulier en périphérie urbaine, dans les zones les mieux connectées ou à fort potentiel, les marchés fonciers contribuent à dégrader leurs conditions d'accès aux ressources (Lavigne-Delville et al, 2003 ; Lavigne Delville et al, 2017). A propos de l'est ghanéen, Amanor (2010) analyse l'émergence d'une classe de planteurs aisés et d'une classe de sans-terre. Il décrit un phénomène d'exclusion silencieux, parce que logé au sein même des familles, des jeunes gens par leurs aînés à travers l'inflation des montants des contrats de

métayage. Ces contrats s'étaient pourtant dans un premier temps substitués aux héritages et aux dons pour permettre aux jeunes sans-terre d'accéder au foncier.

De nombreux auteurs lient la différenciation interne à la société rurale et les marchés fonciers pour expliquer les phénomènes de *class polarization* ou de *class formation* dans un contexte de libéralisation de l'agriculture et de disparition des réserves foncières (Peters, 2004 à propos de l'Afrique sub-saharienne ; Hall et al, 2011 à propos de l'Asie du Sud Est). Chaque nouvelle crise climatique se traduit par une crise alimentaire qui est l'occasion d'un creusement des inégalités foncières par le marché (Diarra et Monimart à propos du Niger ; Li, 2014b à propos de l'Indonésie). Dans ces conditions, les marchés fonciers peuvent favoriser la production de ruraux "sans-terre", contraints à migrer pour trouver du travail, ou à vendre à bas-coûts leur force de travail sur place, en Asie du SE (Whyte, 2015 pour l'Indonésie), mais aussi - mais de manière nettement moins massive - en Afrique sub-saharienne (Bryceson, 2002 pour le nord du Nigeria ou l'Ethiopie ; Diarra et Monimart, 2006 pour le Niger). Sur ce dernier continent toutefois, la plupart des petits producteurs continue à accéder à la terre via les transferts intrafamiliaux, souvent sur de très petits domaines (Peters, 2004). Inversement les tentatives migratoires peuvent précipiter la décapitalisation foncière par la mise en gage ou la vente de parcelles que la migration ne permet pas de racheter (Diarra et Monimart, 2006 pour le Niger).

Dans des configurations de marché foncier plus équilibrées (c'est à dire où le positionnement soico-économique relatif des acteurs de la transaction est comparable), et lorsque les jeunes peuvent bénéficier d'un appui familial, les marchés du faire-valoir indirect et de l'achat-vente peuvent permettre - ou améliorer - l'accès au foncier des jeunes grâce aux revenus des migrations, de la pluriactivité ou de la vente de force de travail sur le marché local (Burnot et al, 2016 à propos de Madagascar ; Rangé, 2017 à propos de la Guinée Forestière). D'une manière générale, de nombreux travaux font état d'un accès à la terre des jeunes par le marché sans toutefois préciser les conditions de cet accès (Golaz, 2007 à propos des Gusii du Kenya ; Berckmoes et White, 2015 à propos du Burundi ; Whyte et Acio, 2017 pour le nord de l'Ouganda). Les surfaces concernées restent faibles et les processus d'intensification agricole apparaissent déterminants dans la capacité des jeunes à profiter des marchés fonciers pour gagner leur autonomie (ibid; voir notamment Soro et Colin, 2008 à propos de la basse-côte d'Ivoire ; Rangé, 2017 à propos de la Guinée Forestière ; et Ouendeno et al, 2015 qui mobilisent une lecture en termes d'*agricultural ladder* à propos des périmètres irrigués de la néo-agriculture saharienne en Algérie). Ces résultats invitent à réfléchir à des dispositifs d'accompagnement des processus d'intensification agricole et de diversification rurale d'une part et à des dispositifs d'accompagnement des marchés fonciers pour les rendre plus favorables aux jeunes d'autres part (Burnot et al, 2016 à propos de Madagascar ; Richards et Chauveau, 2007 à propos du Sierra-Leone, du Liberia et de la Côte d'Ivoire qui insistent sur l'importance des contrats en faire-valoir indirect, peu conflictuels dans ces contextes contrairement aux achats-ventes).

Enfin, la marchandisation des rapports fonciers intrafamiliaux et intergénérationnels est observée dans différentes situations en Afrique sub-saharienne (Segers et al, 2010 à propos du métayage en Ethiopie ; Boué et Colin, 2015 à propos des ventes « de façade » à Madagascar ; Mamann, 2000 à propos du Nord Nigeria ; Amanor, 2010 à propos du métayage au Ghana). Dans des contextes de fortes contraintes dans l'accès à la terre et au crédit, ces transactions peuvent s'interpréter comme une aide entre parents qui contribue à renforcer les relations intrafamiliales (Edja, 2000 dans le Sud Bénin ; Colin et Boué, 2015 à Madagascar). Elles peuvent aussi préfigurer une exclusion foncière des jeunes par leur



parents à travers leur mise en concurrence sur le marché foncier avec des acteurs mieux dotés qu'eux (Amanor, 2010).

### **La rente foncière**

Dans certains contextes, l'enjeu pour les jeunes n'est pas tant l'accès à la terre que l'accès à une rente foncière qui permettrait de financer des projets de vie urbains ou d'investir dans des activités rurales non agricoles (Whyte, 2012). D'une terre support de l'intégrité du groupe familial dont les aînés ont la charge, la terre devient pour ces jeunes un bien fongible adapté à des intérêts individuels constamment changeants (Chauveau et al, 2006).

En Afrique de l'ouest, les jeunes ont parfois accès à cette rente foncière, au moins à travers les cessions temporaires (Montaz, 2015 dans le Centre Ouest ivoirien ; Colin et Bignebat, 2009 à propos de la basse Côte d'Ivoire ; Rangé, 2017 en Guinée Forestière ; Le Meur, 2005 dans le centre du Bénin à propos de la rente foncière sur l'installation des migrants en situation de disponibilité foncière). Dans de nombreuses autres situations en Afrique de l'Ouest, en particulier dans les vieilles zones de colonisation agraire, l'accès à la rente foncière reste toutefois le monopole des aînés et suscite à ce titre de fortes tensions intrafamiliales. Les ventes de terres par les jeunes sont souvent cachées, réalisées à l'insu des aînés (Chauveau et Colin, 2010 ; Colin et Woodhouse, 2010).

## **3.2 Le jeu intrafamilial autour des transferts de droits: un facteur d'insécurité foncière?**

### **Clientélisme domestique**

En Afrique sub-saharienne, l'accès à la terre se conçoit mieux comme une question d'investissement dans les relations sociales permettant de justifier d'une appartenance que comme une question de statut (Berry, 1989). Cela est d'autant plus visible dans les situations de compétition foncière et d'affaiblissement de l'autorité des aînés du lignage. Pour Chauveau (1997), la superposition des relations de clientèle aux relations familiales se développe dans les contextes de compétition foncière où les relations entre pères et fils et entre aînés et cadets ont changé (le père n'est plus celui qui assure l'accès au mariage mais à la terre et l'aîné n'est plus celui qui règle les conflits fonciers mais celui qui défend la part foncière familiale). Ces formes de « clientélisme domestique » participeraient d'un renouvellement des relations familiales autour de la terre qui agirait comme un palliatif à l'insuffisance de l'appartenance lignagère pour assurer l'accès à la terre ; contribuerait à clarifier les droits en suscitant une sélection des ayants-droits sur une portion donnée du terroir ; et donnerait des moyens de négociation à des catégories d'acteurs socialement défavorisés.

### **Manipuler les règles pour sélectionner les ayant-droits et justifier la réduction des délégations de droits**

Dans les situations de compétition foncière, lorsque les enjeux de rente foncière sont forts ou que les groupes d'ayant-droits sont segmentés, la manipulation des relations d'alliance et de filiation peut devenir un moyen de sélectionner les ayant-droits familiaux. Un « jeu foncier » s'instaure entre parents qui mobilise la pluralité des règles normatives et des arènes<sup>1</sup> foncières (Chauveau, 1997 à propos de l'ouest de la Côte d'Ivoire).

---

<sup>1</sup> au sens de lieu de confrontations concrètes d'acteurs sociaux en interaction autour d'enjeux communs

Les manipulations et les tensions autour des règles d'héritage sont bien documentées pour plusieurs régions d'Afrique de l'Ouest (Chauveau, 1997 ; Bologo, 2007 à propos de l'Ouest du Burkina Faso; Kouamé, 2010 et Colin et al, 2007 à propos de la basse Côte d'Ivoire). Elles peuvent exposer les jeunes gens aux retraits de terres (Amanor, 2010 à propos des systèmes matrilineaires du Ghana). Dans ces jeux fonciers, les normes légales peuvent contribuer à déplacer le rapport de force entre les acteurs. C'est notamment le cas avec la règle légale de l'héritage du père aux enfants dans les systèmes matrilineaires (Amanor et Diderutuah, 2001).

Au Niger, Diarra et Monimart (2006) montrent que la réduction des patrimoines fonciers favorise la disparition des délégations de droits d'usage aux femmes et aux jeunes. Cela affecte tout particulièrement les jeunes femmes qui perdent avec ces délégations de droits le principal support matériel à la constitution de leur statut social et de leur réseau de protection (à travers la redistribution des produits de leurs champs). Les auteures parlent d'une situation "contre-productive" où les vieilles femmes sont contraintes de continuer à travailler pour aider leurs filles qui n'ont pas accès à la terre. Elles montrent comment les normes islamiques permettent de justifier cette restriction des délégations de droits, sans pour autant réellement offrir de formes alternatives de valorisation sociale aux femmes. Elles font le même constat pour les femmes de sociétés pastorales du Niger qui se retrouvent contraintes de cultiver les terres marginales des zones pastorales afin de faire face à la disparition des transferts de droits sur le bétail aux femmes. En Guinée Forestière, c'est le modèle de valorisation sociale par la scolarisation (ou la formation professionnelle) qui peut être utilisé par les pères ou les frères aînés pour justifier les restrictions d'accès à la terre familiale imposées à leurs fils et frères cadets, sans que ce compromis n'apparaisse satisfaisant pour les jeunes dans un contexte où la réussite scolaire et professionnelle reste des plus incertaines (Rangé, 2017). D'une manière générale, les stéréotypes récurrents dans les villages sur la fainéantise des jeunes, sur leur désintérêt pour l'agriculture et leur soif d'argent, permettent aussi de justifier l'absence de délégation de droits aux jeunes dans des sociétés où le travail de la terre sert à justifier les revendications foncières (Whyte et Acio, 2017 à propos du nord de l'Ouganda).

### **La réduction du cercle de l'appartenance au sein des familles**

En Afrique sub-saharienne, une des évolutions majeures des deux dernières décennies, identifiées dans de nombreuses régions, est la fragilisation des droits fonciers des femmes et de leurs enfants lorsque l'union n'a pas été formalisée (Berckmoes et White, 2015 pour le Burundi ; Rangé, 2017 pour la Guinée Forestière ; Golaz, 2007 pour les Gusii du Kenya ; André et Platteau, 1998 pour le Rwanda, voir aussi Whyte et Acio, 2017 et Joireman, 2018 qui montrent comment le conflit ougandais a fait de cette question un problème majeur). Alors qu'en situation d'abondance foncière, ces enfants étaient considérés dans les normes coutumières comme appartenant au lignage de la mère et y jouissaient de droits sur la terre, ce n'est plus le cas en situation de compétition foncière. De même, en cas de séparation ou de divorce, les parents de l'époux considèrent que la femme et ses enfants n'ont pas de droits légitimes sur leur terre. Dans ces conditions, le nombre croissant d'unions informelles et l'instabilité matrimoniale constituent un facteur de différenciation et de marginalisation. On voit ici une illustration du constat de S. Berry "*Several recent analyses have argued that understanding processes of rural differentiation in Africa is not a matter of deciding whether socio-economic cleavages are predicated on kinship ties or class interests, but rather one of elucidating their interactions*" (Berry, 1989, p. 50).

Cette forme d'exclusion foncière participe d'un phénomène plus général que P. Peters (2004) qualifie de processus de "*narrowing in the definition of belonging*" et elle analyse comme une dynamique clé de différenciation sociale en Afrique-subsaharienne aujourd'hui : des conflits sociaux sur la terre qui conduisent à une définition plus exclusive des limites des différents groupes sociaux, des groupes familiaux ou des groupes d'appartenance plus large.

### **3.3 Légitimer l'exclusion foncière par la citoyenneté: les "son's of the soil conflicts"**

De nombreux conflits violents opposant les "populations locales" (les "autochtones", les *natives*) aux populations migrantes ont été documentés dans les deux à trois dernières décennies, pour la plus grande part en Asie (Inde, Indonésie, Sri Lanka, Papouasie Nouvelle Guinée, Philippines, Chine) et dans une moindre mesure en Afrique (Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Kenya, Liberia, Nigeria, Soudan, Ouganda, Zimbabwe) (Côté et Mitchell, 2015). Ces conflits constituent une source majeure d'insécurité et d'exclusion foncière (Hall et al, 2011 à propos de l'Asie du SE). Les programmes de transmigration en Asie du SE - qui ciblent souvent les jeunes et sont souvent associés au développement de l'agro-industrie (cf infra)- ont largement contribué à ces conflits (ibid), de même qu'en Côte d'Ivoire les politiques de l'Etat en rapport à la terre et aux mobilités ont façonné la politisation des relations entre les groupes à propos de la terre (Chauveau et Colin, 2010).

Le lien entre ces conflits et les processus de libéralisation politique et de compétition électorale (politiques de démocratisation et de décentralisation) est assez largement établi (Côté et Mitchell, 2015). La pluralité des institutions et des normes locales socio-foncières, la diversité des registres (politiques, identitaires et territoriaux, mais aussi productifs et économiques) impliqués dans les rapports fonciers sont par contre rarement pris en compte dans leur complexité et leur dynamique pour analyser ces conflits (Grajales et al, 2018). En Côte d'Ivoire par exemple, les tensions ethno-politiques s'articulent avec les tensions inter-générationnelles; les revendications des jeunes autochtones dépassent la question foncière et portent sur l'accès à la citoyenneté et sur les modes de gouvernementalité locale dans la continuité de l'histoire longue de la frontière agraire cacaoyère (Chauveau, 2005b).

Pour ne citer qu'un exemple, l'inquiétante multiplication des conflits agro-pastoraux meurtriers dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, parce qu'elle met en jeu de multiples revendications identitaires et politiques (Higazi, 2018 à propos du Nigeria), montre que la question des liens entre citoyenneté et exclusion est aujourd'hui au cœur de changements agraires très divers (en l'occurrence le déplacement des axes de la transhumance pastorale du Sahel vers les pays côtiers en Afrique de l'Ouest).

## **4 ACQUISITIONS FONCIERES A GRANDE ECHELLE, AGRO-INDUSTRIE ET EMPLOI: LES ENJEUX D'UNE ANALYSE GENERATIONNELLE**

La littérature a jusqu'ici principalement analysé le rapide développement des grands projets agro-industriels dans les dernières années sous l'angle de la question foncière - le CTFD a consacré deux chantiers à cette question (CTFD, 2010 et 2014) -, moins sous celui de l'emploi. Oya considérait en 2013 que la question des transformations du travail et du capital sous l'effet de son développement n'avait pas été suffisamment théorisée et conceptualisée pour permettre de préciser les investigations

empiriques. Plusieurs travaux permettent néanmoins de spécifier les termes du débat, l'Asie du Sud Est présentant un cas d'étude particulièrement intéressant de ce point de vue.

#### 4.1 La question de l'emploi et des revenus ruraux

Différentes études convergent sur le fait que les rendements attendus, le nombre d'emplois créés et les salaires annoncés par les projets d'agro-industrie sont surestimés dans un contexte où les engagements des investisseurs privés restent flous (Cotula *et al.*, 2009 à propos de l'Afrique subsaharienne ; Li, 2011, 2017 à propos de l'Asie du SE ; Anseeuw *et al.*, 2012). Les résultats en termes d'emplois sont d'autant plus limités qu'ils n'ont que peu d'effets d'entraînement sur l'économie locale, contrairement aux économies familiales (Li, 2017 à propos de l'Asie du SE). Les quelques études qui comparent à l'échelle d'un territoire donné l'efficacité économique de l'agriculture de firme et celle de l'agriculture familiale (voir notamment Cochet, 2017 ; Pallière et Cochet, 2018 à propos de la Sierra Leone ; Rangé et Cochet, 2018 à propos du lac Tchad) montrent que le remplacement des systèmes de production préexistants par des systèmes d'exploitation entièrement importés, basés sur la production d'un petit nombre de denrées, selon des itinéraires techniques simplifiés et grands consommateurs d'intrants de synthèse et de ressources minières, ne se traduit pas par un accroissement significatif de la valeur ajoutée créée, de la productivité de la terre et du nombre d'emplois, mais plutôt par la captation de la valeur par l'entrepreneur au détriment des revenus ruraux, de l'emploi agricole qui se précarise, et des taxes perçues par l'État (Cochet, 2017). D'autres études de cas montrent que l'agriculture de firme offre des salaires inférieurs aux revenus dégagés par les agriculteurs familiaux (Burnod *et al.*, 2015 pour une analyse quantifiée des impacts des projets d'agro-industrie à Madagascar) ou encore que, une fois les infrastructures de transformation en place, l'agriculture familiale ou patronale peut produire efficacement (Cramb et Sujang, 2013 ; Feintrenie *et al.*, 2010 à propos de la Malaisie et de l'Indonésie respectivement).

#### 4.2 L'enjeu d'une analyse générationnelle

L'analyse conjointe du développement de l'agro-industrie de l'huile de palme en Indonésie et en Malaisie - de loin les plus importants producteurs - est particulièrement intéressante sous deux aspects. D'une part, elle met en évidence des phénomènes de transformation économique très distincts (une transition agraire réussie pour la Malaisie, une *jobless growth* pour l'Indonésie) ; d'autre part, elle éclaire la dimension transnationale et la régionalisation du développement de l'agro-industrie (mobilités du travail et du capital) (Cramb et Curry, 2012).

#### Transition agraire en Malaisie et régionalisation de l'agro-industrie

En Malaisie, le développement de l'agro-industrie a d'abord reposé sur l'agriculture contractuelle, les agriculteurs familiaux gardant la responsabilité de la production sur leurs propres terres (éventuellement dans le cadre de programme de *resettlement* de sans terres). Une génération plus tard, la croissance économique malaisienne des années 80 et 90 permit de diversifier les productions rurales, de créer des emplois en ville et d'augmenter les salaires dans les campagnes. Les anciens paysans sont sortis de l'agriculture en devenant actionnaires de la plantation désormais gérée en bloc et exploitée grâce à la main d'œuvre migrante, nationale pour une part mais en grande majorité indonésienne. Dans la même période, la croissance du capital de l'industrie malaisienne, la fermeture de la frontière agraire dans ce pays et les connections entre investisseurs malaisiens et indonésiens et l'élite politico-économique indonésienne permirent un investissement massif du capital malaisien dans l'agro-industrie de l'huile de palme en Indonésie.

En autorisant la migration et en laissant se développer des circuits illégaux de migration, les décideurs malaisiens ont pu maintenir le bas niveau des salaires et ainsi garantir la rentabilité des firmes. Pour autant, plutôt que de la gestion d'un système, Cramb et Curry préfèrent parler d'un "complexe", pour traduire la relative faiblesse des liens du réseau, très variable, d'acteurs et d'arènes. Dans le même ordre d'idée, Hall et al (2011) proposent une critique nuancée de la capacité des notions de *primitive accumulation*, d'*accumulation by dispossession* et d'*enclosure* à décrire le phénomène en cours. Ils montrent que la "dépossession" n'est pas nécessairement organisée par "l'Etat" ou le "capital" dans le but de faciliter l'accumulation capitaliste, qu'elle peut avoir des origines aussi multiples que la création d'aires protégées ou de "territoires indigènes" (qui implique de fait l'intervention de l'Etat), ou que la différenciation interne à la société paysanne (*intimate exclusion*).

### Et ailleurs en Asie du Sud Est et en Afrique sub-saharienne?

La Malaisie fait figure d'exception avec la Thaïlande (et peut être le Vietnam) : ce sont les seuls pays d'Asie du SE qui ont connu une transition agraire (Li, 2014a). En Indonésie au contraire, la transition agraire<sup>2</sup> n'a pas eu lieu. La part de la population rurale a certes baissé mais celle-ci a continué d'augmenter en valeur absolue dans un contexte de croissance sans emploi (Li, 2011). Il importe donc de revoir pour l'Asie du SE, comme pour l'Afrique sub-saharienne, la plausibilité de l'hypothèse d'une telle transition, hypothèse qui légitime les projets d'agro-industrie (Li, 2014a ; Losch et Fréguin-Gresh, 2013).

Pour véritablement saisir les enjeux du développement de l'agro-industrie, il s'agit de procéder à une analyse des processus intergénérationnels. En Indonésie, ce développement a reposé sur un double schéma de firme et de contractualisation avec les paysans et sur les programmes de transmigration censés accélérer le développement des plantations (Cramb et Curry, 2012). Li (2014a) montre comment cette forme de développement de l'agro-industrie a conduit, dans le contexte national et régional, à produire des migrants marginalisés. Dans la phase de démarrage du projet, en situation d'abondance foncière, les populations locales sont peu intéressées pour travailler comme salariés dans les plantations. Ce travail, relativement bien payé au début, est pris en charge par les migrants avec un turn-over important, ces derniers cherchant à acheter de la terre pour s'installer indépendamment. Une génération plus tard, avec la fermeture de la frontière agraire, les petits producteurs et les migrants se retrouvent en compétition sur le marché foncier avec des acteurs beaucoup mieux dotés économiquement et politiquement qu'eux. Cette compétition asymétrique conduit à leur exclusion de l'accès aux terres encore disponibles dans les interstices de la plantation. Alors que les quelques petits producteurs qui auront pu prospérer avec les revenus issus de la contractualisation investissent sur le marché foncier dans les nouvelles frontières du palmier à huile, la grande majorité forme désormais un large réservoir de main d'œuvre. La plantation en profite pour baisser les salaires et transformer les emplois en contrats journaliers. Les critères de sélection de la main d'œuvre des plantations privilégient les jeunes hommes migrants et les femmes autochtones sans-terres ou les femmes des migrants. Dans ces conditions, les familles se fragmentent et leur fonctionnement se précarise sous l'effet de la migration des autochtones masculins. Le petit noyau de

---

<sup>2</sup>"passage d'une économie basée sur l'agriculture à une économie plus diversifiée [...résultant] des gains de productivité permettant l'accumulation puis les transferts de main-d'oeuvre et de capitaux de l'agriculture vers l'industrie puis les services et est renforcée par l'amélioration des niveaux de vie et la diversification de la demande stimulées par l'urbanisation" (Losh et Fréguin-Gresh, 2013, p.13).

travailleurs de la plantation suffisamment bien payés pour envoyer leurs enfants à l'école va en diminuant à mesure que les conditions de la grande majorité se précarisent.

Une telle analyse amène à reconsidérer en profondeur la durabilité des projets d'agriculture de firme (éventuellement complétée par la contractualisation), et les programmes de transmigration. Cela d'autant plus dans un contexte où la fermeture de la frontière est accéléré par les projets miniers et la création des aires protégées (Li, 2014a). Dans ces conditions, les revendications des organisations de producteurs autour de l'amélioration des conditions contractuelles sont justes (Feintrenie et al, 2010 à propos de l'Indonésie; Burnot et al, 2012 à propos de cas d'étude en Asie du SE et en Afrique sub-saharienne) mais insuffisantes. Elles laissent en effet complètement de côté la question de la différenciation socio-économique et de l'exclusion (Li, 2014a).

En Afrique sub-saharienne, les projets agro-industriels sont globalement beaucoup plus récents qu'en Asie du Sud Est. Surtout, le taux de mise en valeur des acquisitions foncières à grande échelle est particulièrement faible (estimé à 4%, Anseeuw et al, 2016), autant du fait des résistances sociales, de la complexité des dispositifs, de l'incertitude sur les calendriers des réformes et de la mise en place des infrastructures et services, que des difficultés de financement des opérateurs privés nationaux (Borras et Franco, 2010 ; Deininger et al., 2011 ; Anseeuw et al., 2012 et 2016). Ces projets n'en continuent pas moins à monopoliser l'imaginaire des décideurs. Les frontières agraires ont pourtant encore un rôle majeur à jouer pour contenir la différenciation dans les campagnes et permettre l'insertion des jeunes (Li, 2014a à propos de l'Asie du SE ; Burnot et al, 2016 à propos de Madagascar ; Pallière et Cochet, 2018 à propos du Sierra Leone ; Rangé et Cochet à propos du lac Tchad).

## 5 BIBLIOGRAPHIE

- Agarwal B., 2003. Gender and Land Rights Revisited: Exploring New Prospects via the State, Family and Market. *Journal of Agrarian Change* 3, 184–224.
- Amanor K.S., 2010. "Family values, land sales and agricultural commodification in south-eastern Ghana". *Africa* 80 (1): 104-125.
- Amanor K.S. et M.K. Diderutuah, 2001. *Contrats fonciers et contrats de travail dans la zone de production du palmier à huile et d'agrumes du Ghana*. Paris, Londres, GRET, IIED.
- Ancey G., 1975. *Niveaux de décision et fonctions objectif en milieu rural africain*. Note de travail n°3. Amira. 33 p.
- Ancey V. 2016. « Comment se construit l'invisibilité des populations pastorales au Sahel: l'expérience de la crise alimentaire de 2005 au Niger ». *Cahiers Agricultures*, 25(5), 55003.
- André C., J.P. Platteau, 1998. Land relations under unbearable stress: Rwanda caught in the Malthusian trap. *Journal of Economics Behaviour & Organisation* 34: 1-47.
- Anseeuw, W., Alden, W. L., Cotula, L., Taylor, M. 2012. *Land Rights and the Rush for Land: Findings of the Global Commercial Pressures on Land*, Research Project, Rome, ILC
- Anseeuw, W., Burnod, P., Bourgoïn, J., Maluleke, I., Niassy, S., 2016. Tendances des acquisitions foncières à grande échelle en Afrique, in : Pesche D., Losch B. Imbernon J. (Ed.), *Une nouvelle ruralité émergente. Regards croisés sur les transformations rurales africaines. Atlas pour le programme Rural Futures du NEPAD, deuxième édition revue et augmentée*, Montpellier, Cirad, NEPAD, 42-42.

- Antoine Ph. Et Marcoux R. (eds.), 2014. *Le mariage en Afrique : pluralité des formes et des modèles matrimoniaux*. Québec : Presses de l'Université du Québec, (1).
- Arnauld de Sartre X., 2005. « Diversité de l'agriculture familiale et évolution des fronts pionniers : la place des jeunes agriculteurs en question ». Arnauld de Sartre, Xavier; Albaladejo, Christophe. *L'Amazonie brésilienne et le développement durable. Expériences et enjeux en milieu rural*, Harmattan, pp.229-248, 2005
- Attané A., 2011. « La notion d'aïnesse sociale a-t-elle encore un sens dans les contextes contemporains ouest-africains ? L'exemple de la société burkinabé », in W. Molmy, M. Sajoux, L. Nowik, (éd.). *Vieillesse de la population dans les pays du Sud : famille, conditions de vie, solidarités publiques et privées : état des lieux et perspectives*, Paris, CEPED , p. 49-55.
- Balandier G., 1974. *Anthropo-logiques*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Baroin C., Boutrais J., 2008. « Bétail et société en Afrique », *Journal des Africanistes*, Société des Africanistes, 78 (1 et 2), pp. 9-52.
- Benda-Beckmann K. Von, 2015. "Social Security, Personhood, and the State", *Asian Journal of Law and Society*, 2, 2, pp. 323-338.
- Berckmoes, L., and B. White. 2014. Youth, farming and precarity in rural Burundi. *European Journal of Development Research* 26, no. 2: 190–203.
- Bernstein H., 2010. *Class dynamics of agrarian change*. Halifax: Fernwood Publishing.
- Berry, S., 1985. *Fathers Work for Their Sons: Accumulation, Mobility, and Class Formation in an Extended Yorùbá Community*. University of California Press.
- Berry S., 1988. Property rights and rural resource management: the case of tree crops in West Africa. *Cah. Sci. Hum.* 24 (1) 1988 : 3-18.
- Berry S., 1989. Social institutions and access to resources. *Africa* 59 (1): 41-55.
- Bledsoe C.H., 1980. *Women and marriage in Kpelle society*, Stanford university press
- Bologo E., 2007. « Transferts fonciers intergénérationnels et intra-familiaux dans l'Ouest du Burkina Faso : modalités et mutations », in Antoine Ph. (ed) *Les relations intergénérationnelles en Afrique. Approche plurielle*, CEPED, Collections Rencontres, Paris, pp.213-230.
- Borras S. Jr. and Franco J., 2010. From threat to opportunity? Problems with the idea of a "code of conduct" for land-grabbing. *Yale Human Rights and Development Law Journal*, 13, 507–523.
- Boué C. et Colin J.P., 2015. *Formalisation légale des droits fonciers et pratiques de sécurisation des transactions dans les Hautes Terres malgaches*. Pôle foncier de Montpellier, Montpellier, Cahiers du Pôle foncier.
- Bryceson D., 2000. 'African Peasants' Centrality and Marginality: Rural Labour Transformation'. In *Disappearing Peasantries? Rural Labour in Africa, Asia and Latin America*, eds Deborah Bryceson, Cristobal Kay and Jos Mooij, 37–63. London: Intermediate Technology Publications.
- Bryceson D., 2002. "The Scramble in Africa: Reorienting Rural Livelihoods." *World Development* 30 (5): 725–39.
- Bruijn M.E. de, 1997. "The hearthhold in pastoral Fulbe society, central Mali: social relations, milk and drought", *Africa: Journal of the International African Institute*, 67, 4, pp. 625-651.
- Bruijn M.E. de, Dijk J.W.M. van, 1992. "Changing Fulani-Society and Social Security", In: Benda-Beckmann F. von, Velde M. van der (Eds.) *Law as a Resource in Agrarian Struggles*, Wageningen Sociologische Studies n°A1 Wageningen, WUR, pp. 45-61.

- Burnod, P., Colin, J.P. (Ed), Anseeuw, W., Cheyns, E., Clerc, J., Faure, G., Freguin-Gresh, S., Ruf, F., Vagneron, I., Vognan, G., 2012. Agricultural Investment and inclusion of smalholders : lessons of experiences in 7 southern countries, *Land Tenure Working Paper 23*, Rome, FAO.
- Burnod, P., Rakotomalala, H., Rasolofo, P., Brès, A., 2015. *Large-scale plantation and contract farming effects: qualitative and quantitative assessment in Madagascar*, Utrecht, LANDac, 1-30
- Burnod, P., Rakotomalala, H., Andriamanalina, B. et Di Roberto, H., 2016. « Composer entre la famille et le marché à Madagascar : Évolution de l'accès des jeunes agriculteurs à la terre ». *Afrique contemporaine*, 259, (3), 23-39.
- Carney, Judith, Watts M., 1991. "Disciplining Women? Rice, Mechanization, the Evolution of Mandinka Gender Relations in Senegambia.", *Signs* 16, 4, 651-681
- Chaléard J. L., 1996. *Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*. Paris, Karthala, 1996.
- Chauveau, J.-P., 1995. « Pression foncière, cycle domestique et crise économique : étude de cas en Côte d'Ivoire forestière », in: Blanc-Pamard, C., Cambrézy, L., *Dynamique des Systèmes Agraires : Terre, Terroir, Territoire : les Tensions Foncières*, 8., Paris (FRA), 1992-1994 (Eds.), *Dynamique des systèmes agraires : terre, terroir, territoire : les tensions foncières*, Colloques et Séminaires. ORSTOM, Paris, pp. 107–129.
- Chauveau J.-P., 1997. « Jeu foncier, institutions d'accès à la ressource et usage de la ressource ». In : Contamin B. et Memel-Foté H. (ed.), *Le modèle ivoirien en question. Crises, ajustements, recompositions*, Paris/Abidjan, GIDIS/Karthala, pp. 325-360.
- Chauveau J.P., 2005a. « Introduction thématique : les jeunes ruraux à la croisée des chemins ». In Chauveau J.P. (ed.). Dossier "jeunes ruraux". *Afrique Contemporaine*, (214) : 15-35.
- Chauveau J.P., 2005b. « Les rapports entre générations ont une histoire : accès à la terre et gouvernamentalité locale en pays gban (Côte d'Ivoire) ». In : Chauveau J. P. (ed.). Dossier "jeunes ruraux". *Afrique Contemporaine*, (214) : 59-83
- Chauveau J.P., Colin J.Ph, Jacob J.P., Lavigne Delville Ph., Le Meur P.Y., 2006. *Changes in land access and governance in West Africa : markets, social mediations and public policies : results of the CLAIMS research project*. Londres : IIED, 85 p.
- Chauveau J-P. et Richards P., 2007. *Land, agricultural change and conflict in West Africa. Regional issues from Sierra Leone, Liberia and Côte d'Ivoire*, CSAO
- Chauveau J-P. et Richards P. 2008. « West African Insurgencies in Agrarian Perspective: Côte d'Ivoire and Sierra Leone Compared », *Journal of Agrarian Change* 8 (4) : 515-52.
- Chauveau J.-P. and J.-Ph. Colin, 2010. Customary transfers and land sales in Côte d'Ivoire: revisiting the embeddedness issue. *Africa* 80 (1): 81-103.
- Christiansen C., Utas M., Vigh H. E., 2006. *Navigating Youth, Generating Adulthood: Social becoming in an African context*. Uppsala :The Nordic Africa Institute.
- Cochet, H., 2017. Capital–labour separation and unequal value-added distribution: repositioning land grabbing in the general movement of contemporary agricultural transformations, *The Journal of Peasant Studies*
- Cochet, H., Léonard, É. & Tallet, B. (2010). Le métayage d'élevage au Mexique. Colonisations foncières et dynamiques d'une institution agraire dans l'histoire contemporaine. *Annales de géographie*, 676,(6), 617-638
- Colin J.-Ph., 2008. "Disentangling intra-kinship property rights in land: a contribution of economic ethnography to land economics in Africa". *Journal of Institutional Economics* 4 (2): 231-254



- Colin J. Ph, Kouamé G. and Soro D., 2007. "Outside the Autochthon-Migrant Configuration: Access to Land, Land Conflicts and Inter-Ethnic Relationships in a Former Pioneer Area of Lower Côte d'Ivoire", *The Journal of Modern African Studies*, Vol. 45 (1): 33-59
- Colin J. Ph et Bignebat C., 2009. *Les dimensions intrafamiliales du marché foncier en basse Côte d'Ivoire*, Communication aux 3èmes Journées de recherche en sciences sociales INRA / SFER / CIRAD, Montpellier, 9-11 décembre 2009
- Colin J. Ph et Woodhouse Ph., 2010. « Introduction: interpreting land markets in Africa », *Africa: The Journal of the International African Institute*, Volume 80 (1): 1-13
- Comité technique « Foncier & développement » (2010). Les appropriations de terres à grande échelle : analyse du phénomène et propositions d'orientations, 56 pages
- Comité technique « Foncier & développement » (2014) Guide d'analyse ex-ante des projets d'investissements agricoles à emprise foncière, 70 pages
- Côté, I., et Mitchell, M. I., 2015. Deciphering 'Sons of the Soil' Conflicts: A Critical Survey of the Literature. *Ethnopolitics*, 1-19.
- Cotula, L., Vermeulen, S., Leonard, R., Keeley, J., 2009. *Land grab or development opportunity? Agricultural investment and international land deals in Africa*, IIED, FAO, IFAD, London.
- Cramb, R., & Curry, G. N., 2012. Oil Palm and Rural Livelihoods in the Asia-Pacific Region: An Overview. *Asia Pacific Viewpoint*, 53(3), 223-239.
- Cramb, R. A., & Sujang, P. S., 2013. The Mouse Deer and the Crocodile: Oil Palm Smallholders and Livelihood Strategies in Sarawak, Malaysia. *The Journal of Peasant Studies*, 40(1), 129-154.
- Deininger, K., D. Byerlee, J. Lindsay, A. Norton, H. Selod, and M. Stickler. 2011. *Rising global interest in farmland: can it yield sustainable and equitable benefits?*, Washington, DC, The World Bank.
- Del Rey Poveda A., Quesnel A., 2009. "Dynamiques intrafamiliales et migration internationale : obligations et ancrages des migrants du Veracruz (Mexique) ». In : Baby-Collin V. (dir.), Cortes G. (dir.), Faret L. (dir.), Guétat-Bernard H. (dir.) *Migrants des Suds*. Marseille (FRA) ; Montpellier : IRD ; PULM, 327-348. (Objectifs Sud)
- Diarra M., M. Monimart, 2006. *Femmes sans terre, femmes sans repères?*, IIED, Londres, Dossiers IIED n°143.
- Dozon J.-P., 1986. « En Afrique, la famille à la croisée des chemins », in Burguière A., Klapich-Zuber C., Segalen M., Zonabend F. (eds), *Histoire de la famille*, tome 2, Paris, A. Colin, 301-338.
- Dupré G. et Rey P. Ph, 1969. « Réflexions sur la pertinence d'une théorie de l'histoire des échanges », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 46, p. 133-162.
- Edja H., 2000. *Droits délégués d'accès à la terre et aux ressources naturelles dans le sud du Bénin*, GRET/IIED, 99 p
- Fanthorpe, Richard, and Roy Maconachie. "Beyond the 'Crisis of Youth'? Mining, Farming, and Civil Society in Post-War Sierra Leone." *African Affairs* 109, no. 435 (2010): 251–272.
- Feintrenie, L., Chong, W. K., & Levang, P. (2010). Why do Farmers Prefer Oil Palm? Lessons Learnt from Bungo District, Indonesia. *Small-scale Forestry*, 9, 379-396.
- Fréguin-Gresh, S., Cortes, G., Trousselle, A., Sourisseau, J. & Guétat-Bernard, H. (2015). « Le système familial multilocalisé. Proposition analytique et méthodologique pour interroger les liens entre migrations et développement rural au Sud ». *Mondes en développement*, 172,(4), 13-32.

- Gastellu J-M., 1980. « Mais, où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? » *Cahiers ORSTOM. Série Sciences Humaines* 17 (1-2) : 3-11.
- Golaz, 2007. « Vers une nouvelle définition des relations intergénérationnelles en milieu rural gussi (sud-ouest du Kenya », in Antoine Ph. (ed) *Les relations intergénérationnelles en Afrique. Approche plurielle*, CEPED, Collections Rencontres, Paris, pp.231-249.
- Goody, Jack (1958) 'The Fission of Domestic Groups among the LoDagaba', in Jack Goody (ed.) *The Developmental Cycle in Domestic Groups*, pp. 53-91. Cambridge: Cambridge University Press.
- Grajales J., Chauveau J.P. et Léonard E., 2018. "Penser l'articulation entre le foncier rural et les conflits violents en Afrique". Appel à contribution pour la revue *Afrique contemporaine*
- Guyer J., 1981. Household and Community in African Studies, *African Studies Review*, vol. 24(2-3), pp. 87-134.
- Guyer J., Peters P., 1987. "Introduction. Conceptualizing the Household: Issues in Theory and Policy in Africa", *Development and Change*, 18, 2, pp. 197-214.
- Hall D., Hirsch Ph. and Li T. N., 2011. *Powers of Exclusion: Land Dilemmas in Southeast Asia*. Honolulu: University of Hawai'i Press, 257 pp.
- Hart G., 1991. "Engendering Everyday Resistance: Gender, Patronage and Production Politics in Rural Malaysia". *Journal of Peasant Studies* 19, 1 : 93-121.
- Higazi A., 2018. « Rural Insecurity on the Jos Plateau, Central Nigeria: Livelihoods, Land, and Cattle amid Religious Reform and Violent Conflict". In A.R.Mustapha and D.Ehrhardt (eds) *Creed & Grievance: Muslims, Christians, & Society in Northern Nigeria*, James Currey, Oxford.
- Joireman SF, 2018. "Intergenerational land conflict in northern Uganda: children, customary law and return migration", *Africa*.
- Kouamé G., 2010. "Intra-family and socio-political dimensions of land markets and land conflicts: the case of the Abure", Côte d'Ivoire. *Africa* 80 (1): 126-146.
- Lavigne Delville Ph., Toulmin C., Colin J.Ph, Chauveau J.P., 2003. *L'accès à la terre par les procédures de délégation foncière (Afrique de l'Ouest rurale): modalités, dynamiques et enjeux*. Paris (FRA); Paris : IIED ; GRET, 213 p.
- Lavigne Delville Ph., Colin J.Ph., Ka Ibrahima, Merlet M., 2017. *Étude régionale sur les marchés fonciers ruraux en Afrique de l'Ouest et les outils de leur régulation*. UEMOA, IPAR.
- Le Meur P.Y., 2005. "L'émergence des « jeunes » comme groupe stratégique et catégorie politique dans la commune de Ouessè, Bénin », *Afrique contemporaine*, vol. 2 (214) : 103-122.
- Léonard E., 2004. La réforme agraire mexicaine comme processus de frontière: Logiques d'autonomisation, ancrage de l'État et production institutionnelle dans la région des Tuxtlas. *Autrepart*, 30,(2), 97-116.
- Léonard E., Quesnel A., Del Rey A. 2004. « De la comunidad territorial al archipiélago familiar: movilidad, contractualización de las relaciones inter-generacionales y desarrollo local en el sur del estado de Veracruz ». *Estudios Sociológicos*, 22 (66) : 557-589
- Li T. M., 1996. Household Formation, Private Property, and the State, *Sojourn: Journal of Social Issues in Southeast Asia*
- Li T.M., 2011. « Centering labor in the land grab debate », *The Journal of Peasant Studies*, 38, (2): 281-298.
- Li T. M., 2014a. Involution's dynamic others. *Journal of the Royal Anthropological Institute* (N.S.), 20, 276-292

- Li T.M., 2014b. *Land's end: capitalist relations on an indigenous frontier*. Duke University Press, Durham ; London.
- Li T.M., 2017. Intergenerational displacement in Indonesia's oil palm plantation zone, *The Journal of peasant studies*, Volume 44:Issue , pp 1158-1176
- Losch, B., Fréguin-Gresh, S. 2013. Quelles agricultures face aux défis des transitions africaines?, *Cahiers Agricultures*, 22, 1, 10-15
- Magrin G., 2013. *Voyage en Afrique rentière. Une lecture géographique des trajectoires du développement*. Paris : Publications de la Sorbonne.
- Mamman A.B., 2000. *The incidence and nature of derived rights in the Sokoto Rima Basin*, N W Nigeria, IIED/GRET.
- Marchal J.Y., 1987. En Afrique des savanes, le fractionnement des unités d'exploitation rurales ou le chacun pour soi. L'exemple des Moose du Burkina Faso. *Cahiers des Sciences Humaines* 23 (3-4): 445-454
- Meillassoux C., 1975. *Femmes, greniers et capitaux*. Paris, Maspéro.
- Montaz L., 2015. Jeunesse et autochtonie en zone forestière ivoirienne. Le retour à la terre des jeunes Bété dans la région de Gagnoa, *Les cahiers du pôle foncier*, n°9
- Moritz M., 2012. "Individualization of Livestock Ownership in Fulbe Family Herds: The Effects of Pastoral Intensification and Islamic Renewal", In A. Khazanov and G. Schlee, (Eds.), *Who owns the stock? Collective and multiple forms of property in animals*, Oxford, Berghahn, pp. 193-214.
- Moritz M., Ritchey K. K., Kari S., 2011. "The Social Context of Herding Contracts in the Far North Region of Cameroon", *Journal of Modern African Studies*, 49, 2, pp. 263-285
- Nasuti, S., Eloy, L. & Le Tourneau, F. (2013). La construction de territoires multisitués en Amazonie: Le cas des Quilombolas du Trombetas (Pará, Brésil). *L'Espace géographique*, tome 42,(4), 324-339.
- Oboler R., 1994. The house-property complex and African social organisation. *Africa*, 64, 3, pp. 342-358
- Ouedraogo, L. & Tallet, B., 2014. « L'emploi des jeunes ruraux : entrepreneuriat agricole et création d'emplois dans le sud du Burkina Faso ». *Autrepart*, 71,(3), 119-133.
- Ouendeno ML, Daoudi A, Colin JP, 2015. « Les trajectoires professionnelles des jeunes dans la néo-agriculture saharienne (Biskra, Algérie) revisitées par la théorie de l'agricultural ladder ». *Cah Agric* 24 : 396-403.
- Oya, C., 2013. "The Land Rush and Classic Agrarian Questions of Capital and Labour: A Systematic Scoping Review of the Socioeconomic Impact of Land Grabs in Africa." *Third World Quarterly* 34, no. 9 : 1532–1557.
- Pallièrè A., Cochet H, 2018. Large private agricultural projects and job creation: From discourse to reality. Case study in Sella Limba, Sierra Leone. *Land Use Policy*
- Pallièrè A., Paul J.L, Cochet H., 2018. « Labour commodification, differentiation and marginalization of the peasantry in Sella Limba (Sierra Leone) from 1950 to the present », *Journal of agrarian change*, sous presse.
- Peters P., 2004, "Inequality and Social Conflict Over Land in Africa", *Journal of Agrarian Change*, Vol. 4, (3): 269-314.
- Peters K. and Richards P., 2011. Rebellions and agrarian tensions in Sierra-Leone, *Journal of Agrarian Change*, Vol. 11 (3): 377–395

- Pincus, J. 1996. *Class power and agrarian change: land and labour in rural West Java*. London: Macmillan.
- Platteau J.P., 1996. The evolutionary theory of land rights as applied to Sub-Saharan Africa: A critical assessment. *Development and change* 27: 29-86.
- Portilla, G.S., 2017. "Land concessions and rural youth in Southern Laos". *The Journal of Peasant Studies* 44, 1255–1274.
- Quan J., 2007. "Changes in intra-family land relations", in Cotula (eds) *Changes in "customary" land tenure systems in Africa*, IIED: 51-64
- Quesnel A., Vimard P., 1989. Famille plurielle en milieu rural africain. Un exemple en économie de plantation Le plateau de Dayes (sud-ouest Togo). *Cahiers ORSTOM des Sciences Humaines* 25 (3): 339-355.
- Rangé C., 2017. *L'autonomisation socio-économique des jeunes ruraux dans un contexte de compétition et de marchandisation foncière. Le cas d'une économie de plantation en Guinée Forestière (pays kpelle)*, Comité technique foncier et développement, rapport de recherche.
- Rangé C. et Cochet H., 2018. "Multi-usage familial et agriculture de firme sur les rives du lac Tchad : une comparaison des performances économiques". *Natures Sciences Sociétés*
- Razavi, S, 2007. "Liberalisation and the Debates on Women's Access to Land." *Third World Quarterly* 28, no. 8 : 1479–1500.
- Richards P., 1996. *Fighting for the Rain Forest War Youth Resources in Sierra Leone*. London: The International African Institute with James Currey Oxford and Heinemann Porstmouth
- Richards P., 2005. "La terre ou le fusil ? Les racines agraires des conflits de la région du fleuve Mano », *Afrique contemporaine*, 2, (214) : 37-57
- Rigg, J. (2007). Moving Lives: Migration and Livelihoods in the Lao PDR. *Population, Space and Place*, 13, 163-178.
- Rigg, J., & Vandergeest, P. (Eds.). (2012). *Revisiting Rural Places: Pathways to Poverty and Prosperity in Southeast Asia* Editor: ; . Honolulu: University of Hawai'i Press
- Rouleau-Berger L. (2011). « Repenser la question migratoire : migrations, inégalités multisituées et individuation ». *Sociologies*.
- Ryan C., 2018. "Large-scale land deals in Sierra Leone at the intersection of gender and lineage", *Third World Quarterly*, 39:1, 189-206, DOI:10.1080/01436597.2017.1350099
- Segers K., J. Dessen, S. Hagberg, Y. Teklebirhan, M. Haile, J. Deckers, 2010. Unravelling the dynamics of access to farmland in Tigray, Ethiopia: The 'emerging land market' revisited. *Land Use Policy* 27 (4): 1018-1026.
- Soro M. et J.-Ph. Colin, 2008. « Marchandisation, individualisation et gestion intra-familiale des droits sur la terre en basse Côte d'Ivoire », *Économie rurale* 303-304-305: 154-168.
- Tallet B. 2007. *À l'arrière des fronts pionniers: recompositions territoriales dans l'Ouest du Burkina Faso et le sud du Veracruz (Mexique)*. Thèse de doctorat. Paris : Université Panthéon-Sorbonne-Paris 1.
- Thompson G., 2010. "'Pumpkins Just Got in There': Gender and Generational Conflict and 'Improved' Agriculture in Colonial Zimbabwe", *Globalization, Environmental Change, and Social History*, 55, pp. 175-201.
- Weigel, Jean-Yves. 1982. *Migration et production domestique*. Paris: ORSTOM.
- White B, 2012. Agriculture and the generation problem: rural youth, employment and the future of

farming. *IDS Bulletin* 43:9-19.

White B, 2015. "Generational dynamics in agriculture: reflections on rural youth and farming futures". *Cah Agric* 24: 330-334.

Whitehead A., D. Tsikata, 2003. Policy discourses on women's land rights in sub-Saharan Africa: the implication of the re-turn to the customary. *Journal of Agrarian Change* 3 (1-2): 67-112.

Whyte, S.R., Acio, E., 2017. "Generations and Access to Land in Postconflict Northern Uganda: 'Youth Have No Voice in Land Matters.'" *African Studies Review* 60, 17–36.

Woodhouse, Ph., H. Bernstein and D. Hulme, 2000. *African Enclosures? Social Dynamics of Wetlands in Drylands*. Oxford: James Currey.

Wong D., 1983. *The Social Organization of Peasant Reproduction: Kedah*. Ph.D. dissertation in Sociology, Bielefeld.